

Comité de Coordination des Associations Patriotiques et Militaires

SAINT-DIE-DES-VOSGES



COMPTE RENDU de la REUNION du CCAPM mercredi 4 mars 2026 Conseil d'administration du CCAPM

Membres présents :

Alain LAMBLE Président, (UNPRG Vosges)
Antoine DESCHAMPS Co-Président (ONM)
Christian ANTOINE Vice-Président, (Anciens Marins SDDV)
Dominique TREIBER Secrétaire, (FNDIRP SDDV)
Jean-Marc CHOSEROT Trésorier (Sté Artillerie + S . Off. SDDV)
Jean-Marie SIROUGNET (ANSORAA)
Marc HAMEL (Légion d'honneur SDDV)
Jacques VINCENT (FNACA SDDV)
Éric GERONDE,

Membre(s) absent(s) excusé(s) représenté(s) :

Dominique MARCHELETTA ,(Amicale, Retraités, Veuves gendarmerie SDDV) représenté Gilles POINSOT
Christian SALIER (Souvenir Français), représenté par Claude KEPFER

Membre(s) absent(s) non excusé(s) non représenté(s) :

Hubert BERNARD (UNC SDDV)

Feuille de présence annexe 1

Le président ouvre la séance à 14 h 30.

Il remercie les présidents des associations présents. Il regrette toutefois et s'inquiète de la seconde absence de Hubert Bernard lors de nos réunions. Jean-Marie Sirougnnet précise qu'il a récemment eu de ses nouvelles, lesquelles ne sont pas inquiétantes.

1.-Approbation du procès-verbal de la réunion CA du 14 janvier 2026.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. (annexe 2)

2. Bilan et présentation du budget 2025 par le trésorier M. Jean-Marc CHOSEROT,

À l'issue de la présentation du bilan financier 2025, le président remercie M. Jean-Marc Choserot pour le travail accompli et pour son engagement associatif.

Lors du contrôle des comptes effectué en présence du vice-président, M. Antoine Deschamps, certains points ont nécessité des vérifications et ajustements. Le trésorier a ainsi procédé à deux mises à jour du bilan afin d'en garantir la cohérence et l'exactitude.

Les comptes ont finalement été vérifiés et validés par le président. Il est toutefois regretté que, dans un souci de transparence et de bonne gouvernance, le CCAPM ne dispose pas à ce jour d'un vérificateur aux comptes.

Afin d'améliorer la gestion financière de l'association, le président propose plusieurs mesures :

- assurer un suivi des cotisations dès le premier trimestre de l'année afin de prévenir les situations de non-paiement en fin d'exercice ;
- privilégier les titres de paiement par chèque ou par virement au nom de l'association adhérente ;
- réserver les paiements en nom propre aux adhérents individuels ;
- recruter un vérificateur au compte lors de la prochaine assemblée générale.

Le compte bancaire présente un solde créditeur d'un montant de :

.six mille vingt-quatre euros (6 024.00 €)
.cinq six cent six euros et 18 cts (5 606.18 €)
.quatre cent neuf euros ((409 €)
huit euros 82 cts (8.82 €).

3.-Point sur le Concours de la résistance.

M. Marc HAMEL indique être en relation avec Mme SCHWARTZEL, interlocutrice de la ville de SDDV pour les établissements scolaires. À ce jour, seule l'école du Beau Jardin a répondu à sa sollicitation et deux élèves sont inscrits au Concours de la Résistance.

Le président propose de maintenir l'objectif d'un entretien avec l'inspecteur d'académie de SDDV afin d'engager un travail en concertation avec l'Éducation nationale.

M. Christian ANTOINE suggère également de prendre contact avec les classes défense de Beaumont.

Par ailleurs, Ms. BOGEAT et LAMARA sont en lien avec l'équipage du LAFAYETTE.

L'association patriotique Mannheim, présidée par M. TISSELIN, pourrait aussi faciliter des contacts avec certains établissements scolaires de SDDV à la suite d'une démarche de lycéens de Mannheim.

4.-Point sur l'École des porte-drapeaux, par le Président et ERIC GERONDE.

M. Éric GERONDE présente le bilan de la première réunion de « recyclage » organisée par l'école des porte-drapeaux, conformément aux bases réglementaires, notamment celles préconisées par l'ONaCVG.

Le président le remercie pour cette première initiative, très appréciée des participants. Il encourage les présidents d'associations à accompagner leur porte-drapeau lors de ces formations théoriques, afin de rappeler l'importance de cette fonction qui consiste à incarner la Nation en portant les couleurs de la France.

M. Marc HAMEL souligne toutefois les difficultés rencontrées pour recruter de jeunes porte-drapeaux. Il estime qu'il conviendrait de ne pas accentuer cette difficulté en imposant le port d'une tenue réglementaire qui ne correspond plus toujours aux attentes de la jeunesse.

Le président propose que la question de la tenue fasse l'objet d'une réflexion ultérieure, menée en concertation avec les porte-drapeaux concernés, avec la possibilité d'un soutien financier du

CCAPM.

Par ailleurs, une brochure au format flyer est actuellement en préparation afin de faire connaître l'école des porte-drapeaux auprès des associations patriotiques de la communauté d'agglomération (77 communes) ainsi qu'auprès des établissements scolaires de la ville de SDDV. Le concours de la municipalité sera également sollicité pour soutenir cette initiative.

5. Organisation de l' Assemblée générale. (Date, lieux, horaires, invitations, repas, rapport moral)

Le président demande au secrétaire Dominique TREIBER d'obtenir une confirmation de la réservation du salon d'honneur le jeudi 9 avril 2026 à partir de 9h00 et de la tour de la Liberté A partir de 10 heures.

Le menu retenu par les membres et proposé par EVENTS Coordination de Gérardmer sera proposé au prix de 38 € conformément à la proposition du prestataire en date du 16 janvier 2026 reçue par M. Jean-Marc CHOSEROT.

Menu

Apéritif servi à table avec mise en bouche
Terrine de foie gras de canard Maison, brioche tiède & chutney
Filet de canette, sauce au miel des Vosges
Fromage
Croustillant chocolat, crème anglaise
Café et boissons comprises

Confirmation sera apportée à EVENTS Coordination par M. Jean-Marc CHOSEROT.

Seront invités au repas: les présidents et les membres individuels adhérents au CCAPM, les porte-drapeaux, les anciens Présidents du CCAPM, le maire et l' élu chargé des associations patriotiques .

Le repas sera offert au Maire et sa conjointe ainsi qu'au conseiller chargé des associations patriotiques.-

Le prix du repas est fixé à 38€ par participants.

Le déficit financier sera pris en charge par le CCAPM.

Les autorités invitées seront les mêmes que l'an dernier :

Le maire et l' élu aux associations patriotiques.

Les 4 conseillers départementaux

Les deux conseillers régionaux,

Le député la circonscription,

Les deux sénateurs.

l'inspecteur d'académie de SDDV

Les invitations seront diffusées au plus tard le 10 MARS 2026.

Le secrétaire et le président prévoient de se rencontrer le mardi 10 mars à 9h30.

Le bilan d'activité sera présenté par le secrétaire.

Le rapport moral sera rédigé et lu par le Président. (Participation au devoir de mémoire, intérêt des commémorations, rappel des actions et des objectifs du CCAPM).

6.-Questions diverses.

Le président remet le dossier d'assurance (pour archivage) accompagné de l'attestation (annexe 3)

Mr le président demande à Jean-Marc CHOSEROT de se mettre en rapport avec le cabinet d'assurance afin de procéder au paiement de la cotisation

M. Jean-Marc CHOSEROT informe que les associations qu'ils président souhaitent organiser une cérémonie à l'occasion d'un rallumage de la flamme à l'arc de triomphe à Paris au cours de l'année 2027. Une invitation sera adressée aux membres du CCAPM.

M. Antoine DESCHAMPS présente une demande écrite déposée par l'UNPRG des Vosges en vue d'obtenir une aide financière du CCAPM à l'occasion de son congrès départemental et régional à Saint-Dié-des-Vosges en 2026. (annexe 4)

Le Président demande aux membres adhérents à l'UNPRG des Vosges de ne pas participer à la décision.

Après concertation, messieurs Christian Antoine, vice-président du CCAPM, Dominique TREIBER Secrétaire, (FNDIRP SDDV), Jean-Marc CHOSEROT Trésorier (Sté Artillerie + S . Off. SDDV), Jean-Marie SIROUGNET (ANSORAA) et Jacques VINCENT (FNACA SDDV) décident d'attribuer une somme de huit cents euros (800€) au UNPRG pour son congrès 2026)

Au nom de son président, M. Dominique TREIBER de la FNDIRP présente une manifestation qui sera organisée en concertation avec d'autres partenaires. Les partenaires sont : la Boussole, la librairie le Neuf et la FNDIRP. Lors de cette manifestation Laurent JOLY présentera son livre VICHY histoire d'une dictature 1940 – 1944 et la présence de Madame CABUT qui présentera le livre de son mari CABU sur le « Vel. D'HIV » . Cette demande de subvention a pour but de pouvoir honorer les frais d'organisation. (logement et autres frais)

7.-Tour de table.

Aucune autre question n'est posée.

8.-Date de la prochaine réunion.

La prochaine réunion du CCAPM est fixée au mercredi 15 avril 2025 à 14 heures 30 à la salle des combattants de SDDV.

Fait à Saint-Dié-des-Vosges le 7 mars 2026